



IDÉES

La Bolivie
à la croisée des chemins

Page C 5



PHILOSOPHIE

Debord, Sarkozy
et Mai 68

Page C 6

CAHIER
C

PERSPECTIVES

Un projet fiévreux

*Personne ne sait exactement
de quoi aura l'air le CHUM*

Le grand projet de construction du CHUM comme hôpital de l'avenir est de plus en plus à l'étroit au centre-ville de Montréal. Coincé entre les balises budgétaires, un mécanisme réglementaire municipal, des questions patrimoniales, une effervescence immobilière et une vision politique indéfinie, le CHUM apparaît comme l'exemple patent d'une certaine improvisation.

KATHLEEN LÉVESQUE

Vite, il faut creuser un trou. Un gros trou pouvant accueillir quatre étages de stationnement. Un trou dans lequel il faudra faire du pieutage, c'est-à-dire solidifier le sol puisqu'il y a l'autoroute Ville-Marie au sud et l'hôpital Saint-Luc au nord. Le directeur exécutif du projet du CHUM, de son pendant anglophone, le CUSM, et de l'hôpital Sainte-Justine, Clermont Gignac, l'a confirmé cette semaine au *Devoir*: il faut appuyer sur l'accélérateur et permettre l'excavation des terrains visés avant même que le partenariat public-privé (PPP) ne soit bouclé.

Mais un trou pour permettre la construction de quoi, exactement? Le CHUM, évidemment, mais encore? La question semble anodine et, pourtant, personne ne sait exactement de quoi aura l'air le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Ni Clermont Gignac, ni la direction du CHUM, ni le gouvernement du Québec. Bien sûr, on sait qu'il y aura 700 lits et quelle devra être la performance énergétique du bâtiment, on peut même compter dans le programme fonctionnel et technique préparé à grands frais le nombre de prises électriques par mètre carré, mais personne ne sait de quoi aura l'air cet hôpital.

Au printemps 2006, la direction du CHUM déposait auprès de l'arrondissement de Ville-Marie un projet afin d'obtenir les modifications aux règles d'urbanisme et toutes les autorisations nécessaires pour aller de l'avant. Le projet a été adopté à la fin de l'été de la même année.

Quelques mois plus tard, le comité exécutif a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour entendre la population sur le projet. On a discuté de l'édifice et de son allure, mais jamais de son intégration au sein du centre-ville. Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoit Labonté, avait décidé de cacher le programme particulier d'urbanisme (PPU) que l'équipe de fonctionnaires et des experts privés avait dessiné à sa demande. Au cœur de ce PPU, on retrouvait le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie comme point de convergence d'un développement harmonieux de l'hôpital, de son centre de recherche, de la technopole de la santé et des projets immobiliers qui pointaient déjà à l'horizon: développement résidentiel sur le site de Radio-Canada, la gare-hôtel Viger, l'agrandissement du Palais des congrès et le prolongement de la rue Notre-Dame.

Dès les premières critiques de citoyens exprimées en consultations publiques sur la hauteur du

futur centre de recherche, le CHUM a revu et corrigé ses plans. Dix-huit étages, c'est trop, dites-vous? Fort bien, on en construira dix. Mais puisque les besoins en superficie demeurent les mêmes, le directeur général de l'arrondissement de Ville-Marie, Guy Hébert, a proposé que le CHUM empiète sur la place publique voisine que Louis-Joseph Papineau avait donnée à Montréal en 1818. Aujourd'hui, les descendants du célèbre patriote exigent le respect du patrimoine.

En août 2007, le projet modifié du CHUM a été présenté au comité exécutif. Mais *Le Devoir* révélait cette semaine que l'aile sud de Saint-Luc, qui devait être rénovée et ne pas faire partie du PPP, sera démolie à cause de sa vétusté. Du coup, le PPP prend de l'ampleur et provoque d'autres changements.

Chaque
changement
nécessite
de
redémarrer
le mécanisme
d'approbation

On risque donc de se retrouver à la case départ puisque le CHUM ne peut pas concrétiser les plans avec le règlement adopté par l'arrondissement de Ville-Marie: ce n'est plus le même projet! Un règlement de zonage prévoit le moindre détail et un promoteur ne peut y déroger. C'est comme un habit fait sur mesure. En matière de zonage, les municipalités n'offrent pas de prêt-à-porter.

Ainsi, chaque changement nécessite de redémarrer le mécanisme d'approbation. A Montréal, il faut compter entre neuf et douze mois: après la première lecture adoptée en arrondissement, le comité exécutif doit donner son aval avant que le projet ne se retrouve au conseil municipal qui appose l'estampille finale.

Devra-t-on reprendre les consultations devant l'OCPM? La Ville de Montréal n'a pas de réponse pour l'instant. Tout comme elle n'en a pas pour l'avenir de la place publique qui constitue pourtant un morceau de l'histoire de Montréal. Qui coordonne le projet à la Ville?

Sur le plan politique, il semble y avoir du flou. Au comité exécutif, Alan De Sousa est responsable des grands projets, André La-

lée, d'urbanisme, et le maire Gérald Tremblay a mis la main sur tout ce qui bouge au centre-ville. Mais c'est le silence.

Le CHUM est devenu un grand malentendu. Au-delà des acrobaties de Montréal, il ne faut pas ignorer la responsabilité première du gouvernement du Québec. Le projet émane de lui. Après avoir fusionné de force trois hôpitaux (Saint-Luc, Notre-Dame et Hôtel-Dieu) en 1995, Québec a décidé de donner au CHUM une seule et même adresse. Procrastination et volte-face multiples ont marqué le dossier tant sous la gouverne péquiste que sous celle libérale. Aujourd'hui, la vision est claire, assure-t-on au gouvernement. Le CHUM sera construit selon la formule du PPP.

Mais ce choix fait en sorte que le projet connu jusque-là, même modifié deux fois plutôt qu'une, le sera encore lorsque le gouvernement aura décidé qui sera le consortium d'entreprises qui construira et entretiendra le CHUM pour les 35 prochaines années. Bien sûr, l'équipe du CHUM 2010 aura semé les petits cailloux que devra suivre le futur partenaire privé, mais le design architectural échappe complètement à la direction de l'hôpital. Québec a tranché là aussi en faveur du PPP. C'est donc dire que le projet adopté, celui révisé et encore

VOIR PAGE C 2: CHUM



Une carrière en traduction vous intéresse?

La traduction est une profession langagière en pleine expansion. Le cumul du certificat et du diplôme d'études supérieures en traduction de McGill peut vous ouvrir la voie à une nouvelle vie professionnelle.

Les apprentis traducteurs désireux de s'inscrire à un programme devront faire une demande d'admission d'ici le 1^{er} juin et passer ensuite l'examen d'admission.

Une soirée d'information au cours de laquelle on présentera les exigences et le contenu des programmes se tiendra le 8 mai au 688 rue Sherbrooke ouest, en la salle 1041, à 18 h.

 McGill
Centre d'éducation permanente

Pour de plus amples renseignements : (514) 398-1484 | www.mcgill.ca/conted-translation

PERSPECTIVES

La crise alimentaire

La nécessaire révolution verte

La hausse du prix des aliments n'est pas la panacée pour les producteurs



Gil Courtemanche

Les deux Pays-Bas

La Haye — On a deux images des Pays-Bas, et elles coexistent sans qu'on tente de les réconcilier dans notre esprit. La première est la traditionnelle. Celle de la jeune blonde avec des tresses, coiffée d'un foulard orange, debout devant des meules immenses de gouda, derrière encore des tulipes, avec, plus loin en arrière-plan, un moulin-à-vent.

La deuxième image est celle du pays ultralibéral. Le pays du Red Light d'Amsterdam avec ses putes dans les vitrines, ses cafés qui vendent du «pot», la communauté homosexuelle, les télévisions généralistes qui dès minuit se branchent sur le mode publicitaire sexuel.

Chez nous, ces images qui font partie de la réalité sont confinées dans des lieux précis et correspondent à des catégories d'âge ou de richesse. Le folklore sous toutes ses formes ne s'exprime que dans les régions rurales. C'est aussi à la campagne que les traditions perdurent. Et les jeunes les rejettent toutes. En ville, on retrouve à des degrés moindres la deuxième image des Pays-Bas que j'évoquais plus haut, la liberté des mœurs et la tolérance extrême qui, je le pense de plus en plus depuis que je suis ici, tient de l'indifférence et d'une sorte de refus d'appartenir à une collectivité.

J'habite Voorberg, une banlieue relativement riche et conservatrice. Au centre, un petit village historique, maisons du XVIII^e siècle. Sur la Heirensstraat, la rue principale, des boutiques ordinaires, un bar et quelques restaurants. Rue piétonne évidemment et danger de bicyclette. C'est un samedi après-midi avec un peu de soleil. Je regarde défiler des gens qui reviennent sûrement d'un mariage. Tous et toutes sont habillés «en dimanche» et portent une horrible bouquetière piquée dans la blouse ou l'habit. On s'habille encore pour les cérémonies. Les jeunes aussi. De leur jeunesse, comme pour la proclamer, ils ne conservent parfois que les baskets, même les filles. Mais les garçons portent le veston et les filles la robe ainsi que la bouquetière que tous mes neveux et nièces auraient refusé de porter. Ces gens, jeunes et vieux, semblent partager un même rituel et un code commun. Cela, me dis-je, rapproche, crée une sorte de cohésion sociale.

Je raconte cela à un employé de l'hôtel où je vis. Il est surpris que ce ne soit pas ainsi dans mon pays. Il sourit et ajoute: «Oui, chez vous, vous avez des émeutes après un match de hockey et tout le monde porte des jeans.» Il a un peu raison. Puis il m'explique que les Néerlandais sont des conservateurs fous ou des libéraux énarvés, et que parfois ils se comportent exactement de la même manière et que c'est probablement pour cela que les Pays-Bas sont les Pays-Bas. «Tous les Néerlandais, par exemple, les communistes, les fascistes, se sentent obligés, pour être Néerlandais, de se saouler trois fois par année. Le jour de leur anniversaire, le jour de l'An et à l'anniversaire de la reine. C'est mercredi l'anniversaire de la reine. Vous verrez.»

En fait, l'anniversaire de Béatrix commence la veille. Les Pays-Bas se transforment en un énorme bar, une sorte de machine à rendre le pays ivre. Tout est normal durant cette nuit où la norme collective est de boire jusqu'à ne plus être capable de boire. Et quand on n'en peut plus, on gueule, on vomit, on insulte, on se bat, et personne n'intervient, comme si tout cela était un rituel.

Le jour de l'anniversaire de la reine Beatrix, dont la mère nous a donné toutes ces tulipes qui ornent les pelouses d'Ottawa, est en principe une fête familiale et patriotique (si peu). Dans la rue principale de mon village, peu de drapeaux, mais beaucoup de rubans orange, la couleur nationale. Vente de trottoir. Ce sont les enfants qui vendent, de vieux livres, des CD, des bonbons. Bien sûr, les commerçants ont sorti les fins de série comme chez nous, les restos et les bars ont ouvert des succursales extérieures. Deux orchestres amateurs se produisent. Vestons, écharpes, chemises, rubans orange, ballons orange aux balcons. J'aime bien qu'on se retrouve dans une couleur plutôt que dans un drapeau. Je me replonge dans mes fêtes communautaires de la Saint-Jean sans les bébés peints en fleur de lys. Durant un moment, je me crois rue Saint-Viateur, tellement la couleur des visages fait comme une salade mixte. Et puis, il y a tous ces enfants oranges, ces ballons, le contraire de la veille où tous les Néerlandais se sentaient obligés de se saouler.

Je mange dans un restaurant et, avant de partir, le patron me prévient que ce n'est pas une bonne idée de marcher dans Heirensstraat à neuf heures le soir quand c'est la fête de la reine. Je le remercie, j'en ai vu d'autres.

La rue est maintenant vide, sauf à son extrémité où un bar pousse encore de la musique techno à plein volume. Les pavés sont jonchés de détritus, de caisses, de bouteilles de bière, de verres fracassés. Je regarde autour. Dans ce pays vert, ils ne connaissent pas les poubelles, et je me souviens que le recyclage n'existe pas, même dans les institutions gouvernementales ou internationales.

Des cris, des hurlements fusent au bout de la rue. Des hommes courent, fuient, reviennent. Ils sont une vingtaine et ils se cassent la gueule sérieusement. Ce ne sont pas des enfants, ni des ados, ce sont des adultes. Au bar improvisé, à l'extérieur, les gens observent comme on regarde une émission de télévision. Il n'y a pas de policiers en vue. Je raconte la scène au jeune barman de l'hôtel. Il s'esclaffe. «Juste des hommes qui se frappent? Cette nuit, j'ai vu des gens se battre avec des bouteilles.»

Avec sommes aux Pays-Bas, un des pays les plus civilisés de notre planète.



KOEN VAN WEEL REUTERS

Le Red Light d'Amsterdam.

S'il ne devait y avoir qu'un seul groupe de la société à profiter de la flambée actuelle du prix des denrées alimentaires, ce devrait normalement être les agriculteurs. Pourtant, ce n'est pas le cas, du moins pas autant qu'on aurait pu le croire, ici comme ailleurs. Leur sort ne s'améliorera pas aussi longtemps que la façon de voir et de s'occuper de leur secteur ne subira pas des changements fondamentaux.

ÉRIC DESROSNIERS

Les prix mondiaux du maïs ont beau avoir augmenté de 38 % et ceux du blé de 130 % en un an, il ne se plantera pas tellement plus de céréales au Québec cette année. Le total de la superficie exploitée passera tout au plus de 908 000 hectares l'an dernier à 912 000 hectares cette année.

«Il faut comprendre que cette augmentation des prix mondiaux est intéressante pour les producteurs mais que ce n'est pas la panacée. Cela leur permet tout au plus d'obtenir des revenus qui couvrent ou dépassent légèrement leurs coûts de production pour la première fois depuis des années», explique Daniel Bouchard, directeur à la planification et aux priorités stratégiques au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

On ne s'attend pas non plus à ce que les simples hausses de prix, aussi fortes soient-elles, suffisent à entraîner un accroissement marqué de la production dans les pays en développement. «Si on se fie aux expériences passées, les faibles prix n'ont pas toujours été le principal obstacle à une production plus élevée», a rappelé dans un discours cette semaine Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). «Pour que les petits exploitants agricoles et les ménages ruraux puissent tirer profit de la hausse des prix de l'alimentation, nous devons créer un environnement politique favorable», a-t-il poursuivi. «Un prix élevé des denrées ne peut pas compenser le manque cruel de biens et de services publics essentiels à la production agricole et à l'augmentation de la productivité.»

L'Organisation des nations unies, la Banque mondiale et plusieurs autres grands organismes internationaux ont tiré la sonnette d'alarme cette semaine afin que les gouvernements réagissent au plus vite à cette crise alimentaire qui frappe les plus pauvres, tant entre les pays eux-mêmes qu'à l'intérieur de leurs frontières. «C'est le problème numéro un à l'heure actuelle», a résumé Michael Meyer, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon.

De la sécheresse au commerce

Les causes de ce problème commencent à être connues. Elles sont aussi nombreuses que complexes et, dans certains cas, remontent assez loin. Au cours des derniers mois, des sécheresses en Australie et au Maghreb ainsi que des pluies excessives en Asie ont réduit l'offre mondiale de céréales. La hausse des prix mondiaux a également encouragé la spéculation boursière à Chicago. Un vent de panique et la montée de la colère populaire dans plusieurs pays ont incité des entreprises et des pays à accumuler des réserves en plus d'entraîner la levée de barrières aux exportations dans plusieurs pays producteurs.

Lorsqu'on s'arrête aux facteurs plus structureux, on voit que la flambée des prix de l'énergie a été responsable d'une augmentation des coûts de production et de transport. Elle est aussi en partie responsable du virage vers les biocarburants qu'on pris de nombreux gouvernements et qui aurait accaparé la moitié des hausses de la production mondiale en 2006-07. La croissance spectaculaire des économies émergentes, comme la Chine et l'Inde, a notamment provoqué l'explosion du prix des fertilisants ainsi que l'augmentation de la demande mondiale de viande, qui requiert plus de céréales pour nourrir les animaux de boucherie.

Si on prend un peu plus de recul, on note bien évidemment que le nombre de bouches à nourrir n'a pas cessé de croître sur la planète. On constate également que si les pays riches ont été bons prophètes des vertus de l'abaissement des barrières commerciales depuis des années, les quelque 300 milliards de dollars d'aide qu'ils versent annuellement à leurs agriculteurs ont jusqu'à tout récemment maintenu artificiellement bas le prix des denrées sur les marchés internationaux. Ne pouvant pas concurrencer ces prix, les pays en développement ont été poussés, par les forces du marché et par les politiques d'ajustements structurels des grandes agences financières internationales à abandonner l'agriculture vivrière au profit d'une spécialisation dans des produits exotiques, par exemple le cacao et le café, dont les prix sont restés relativement stables jusqu'à présent et qui ne sont d'aucun secours pour leurs populations affamées.

Selon la FAO, cet ensemble de facteurs a déjà



REUTERS

Trente-sept pays sont dans une situation d'urgence alimentaire.

plongé au moins 37 pays dans une situation d'urgence alimentaire. On estime qu'il faudrait cette année au moins 755 millions supplémentaires à l'aide d'urgence. Le Canada en a promis 50 cette semaine. La ministre de la Coopération internationale, Beverley Oda, a néanmoins été forcée de reconnaître que ces sommes supplémentaires serviraient essentiellement à couvrir la hausse des prix des aliments et du transport.

«Toute solution à long terme devra passer par une augmentation de la production agricole», a observé cette semaine Joachim von Braun, directeur général de l'International Food Policy Research Institute, à Washington. Pour ce faire, il faut selon lui lever les embargos sur les exportations, qui ne font qu'aggraver la crise dans les pays importateurs en plus de décourager les agriculteurs à produire davantage. Il faut aussi éliminer les subventions à la production et aux biocarburants, qui faussent la réalité.

Selon la logique économique, la hausse spectaculaire des prix mondiaux devrait agir comme un puissant incitatif sur les agriculteurs. La FAO prévoit déjà une augmentation de la production de céréales de 4 % aux États-Unis l'année prochaine, de 13 % dans les pays de l'Union européenne et de 11 % au Canada.

Au Québec

L'explosion du coût du carburant et des fertilisants rend toutefois ce pari plus risqué qu'à l'habitude pour les agriculteurs. Il suffirait d'un caprice de la nature pour transformer en grave revers financier ce qui s'annonce comme une année record pour certains producteurs. «L'agriculture, c'est comme le poker, sauf que cette fois-ci, la mise est beaucoup plus élevée qu'à l'habitude», déclarait récemment au *Globe and Mail* un agriculteur du Manitoba.

Contrairement aux provinces de l'Ouest, le Québec n'a pas le loisir d'accroître de façon tellement substantielle sa production de céréales pour profiter de la hausse des prix, dit Daniel Bouchard, du MAPAQ. Les terres les plus propices à ces types de cultures, en Montérégie et dans le Centre-du-Québec, sont déjà toutes exploitées. Des années de faibles prix et l'appréciation du dollar canadien ont déjà amené les agriculteurs à faire tous les gains de productivité qu'ils pouvaient faire.

De toute manière, la production céréalière ne représente que 30 % de l'industrie agricole québécoise. Les 70 % restants se consacrent à la production animale et doivent par conséquent composer non pas avec une belle hausse de leurs prix de vente mais bien avec une augmentation salée du prix de la moule de leurs porcs, de leurs poulets et, dans une moindre mesure, de leurs vaches laitières et de leurs boeufs.

La planète a encore amplement la capacité de répondre aux besoins alimentaires de ses habitants, dit Guy Debailleul, professeur d'économie agricole et titulaire de la Chaire en développement interna-

tional de l'Université Laval. Les ressources des pays d'Amérique latine demeurent encore sous-utilisées. Les pays d'Europe de l'Est comme l'Ukraine, la Pologne et la Roumanie n'ont pas encore retrouvé toute leur force productrice du temps où ils étaient le grenier de l'ex-URSS. Et puis, on pourrait faire tellement mieux dans les pays en développement, soupire-t-il.

Une nouvelle révolution verte

En effet, il est théoriquement beaucoup plus facile de faire augmenter de quatre tonnes à six tonnes de céréales par hectare le volume de production d'un agriculteur africain employant des techniques d'exploitation rudimentaires que de faire passer de huit tonnes à dix tonnes un producteur occidental déjà à la fine pointe de la technologie, notait récemment *The Economist*. Malheureusement, la situation s'est tellement dégradée au cours des 15 ou 20 dernières années que plusieurs agriculteurs africains laisseront leurs terres en jachère cette année parce que les fertilisants sont devenus trop chers pour eux, rapportait la même revue.

«On a déjà vécu une crise alimentaire qui ressemblerait à celle qu'on a aujourd'hui. On avait su quoi faire», rappelle Guy Debailleul. C'était au début des années 70. Comme aujourd'hui, on avait du faire face en même temps à une forte hausse des prix des produits de base et à une flambée des prix de l'énergie. A

l'époque, on avait choisi d'investir massivement dans l'amélioration des infrastructures et des techniques de production dans les pays en développement. Ces programmes, lancés au cours des années 60 dans le cadre de ce qu'on a appelé la «révolution verte», ont eu des résultats spectaculaires, particulièrement en Asie. On a malheureusement commencé à les abandonner dix ans plus tard parce qu'on ne les jugeait plus nécessaires ou parce qu'on pensait que le privé saurait faire mieux.

«Une réponse similaire est indispensable aujourd'hui, notamment en Afrique subsaharienne», a déclaré mardi le directeur général de la FAO, Jacques Diouf. Les experts affirment qu'il faudrait des programmes d'irrigation, des agronomes, des silos et des routes, sans oublier l'électrification des campagnes, des institutions financières et des mécanismes de stabilisation des revenus comme l'assurance récolte.

La crise actuelle aura au moins eu le mérite de rappeler l'importance pour les pays de conserver leur souveraineté alimentaire à une époque où on n'en a que pour la libéralisation des marchés et la déréglementation, estime le professeur Guy Debailleul. «L'agriculture est une chose qui est soumise à trop d'aléas et qui est trop importante pour qu'on l'abandonne complètement à la prétendue autorégulation du marché», dit-il.

Le Devoir

CHUM

SUITE DE LA PAGE C 1

modifié, demeure sujet à d'autres changements importants. Les esquisses virtuelles largement diffusées n'ont peut-être pas grand-chose à voir avec l'édifice que dessineront les architectes du PPP.

Une chose est toutefois sûre lorsqu'on est bien attentif à ce que nous répète Clermont Gignac, qui est le mandataire du ministre de la Santé dans ce dossier et, donc, le grand argentier. Les colonnes de chiffres sont une véritable obsession. Il est vrai que les projets du CHUM, du CUSM et de Sainte-Justine totalisent 3,6 milliards de dollars, ce qui ne constitue qu'une estimation préliminaire. Déjà, l'année dernière, le plafond budgétaire autorisé par Québec avait explosé d'un milliard.

En entrevue au *Devoir* plus tôt cette semaine, M. Gignac expliquait que le projet du CHUM (c'est aussi vrai pour la modernisation des deux autres hôpitaux universitaires) était analysé sous trois angles: «must», «should» et «nice». Il indiquait par là qu'il y a des choses incontournables pour réussir le CHUM, d'autres qui devraient permettre une amélioration sensible et puis d'autres qui relèvent de l'esthétisme. M. Gignac estime que le «nice» n'est pas nécessaire et, donc, «n'est pas pris en compte».

Risque-t-on d'avoir un hôpital de haut calibre au chapitre des soins, de la recherche et de la formation

médicale mais laid? Si l'esthétisme n'avait jamais été pris en compte par l'État lorsque celui-ci investit dans des édifices publics, l'hôtel du Parlement ou l'édifice de la Caisse de dépôt et placement n'existeraient tout simplement pas.

Mais une autre déclaration de M. Gignac cette semaine laisse penser quiconque s'intéresse au dossier. Devant le piétinement de Montréal en ce qui concerne le centre de recherche, Clermont Gignac n'a pas caché son irritation, soulignant qu'il devrait y avoir quelque chose pour «secouer la canisse». Et cela coûte cher, a-t-il souligné: chaque mois de retard pour le centre de recherche, qui est la première phase du projet du CHUM, ajoute un million de dollars à la facture. Et M. Gignac d'ajouter que les consortiums de PPP s'impatientent. «Ils ne font pas ça pour le bonheur social. C'est de la "business", a-t-il soutenu.

Si le PPP ne s'intéresse pas au bien-être de la population, il faudrait toutefois que Québec s'en charge. Mais le ministre de la Santé, Philippe Couillard se montre rassurant, comme toujours. Il s'est levé cette semaine à l'Assemblée nationale pour déclarer que «jamais un dossier n'a été géré de façon aussi rigoureuse, compte tenu de son ampleur».

Reste que le CHUM a l'allure d'un patient fiévreux oublié sur une civière laissée dans un couloir où tout le monde se bouscule. Le projet initial a changé de nature, de conception et de mains. Et ce n'est pas fini,

car ce n'est que l'année prochaine que le partenaire privé sera choisi. A moins qu'il n'y ait du retard. Après tout, la date d'ouverture du CHUM est comme le projet lui-même, en constante évolution.

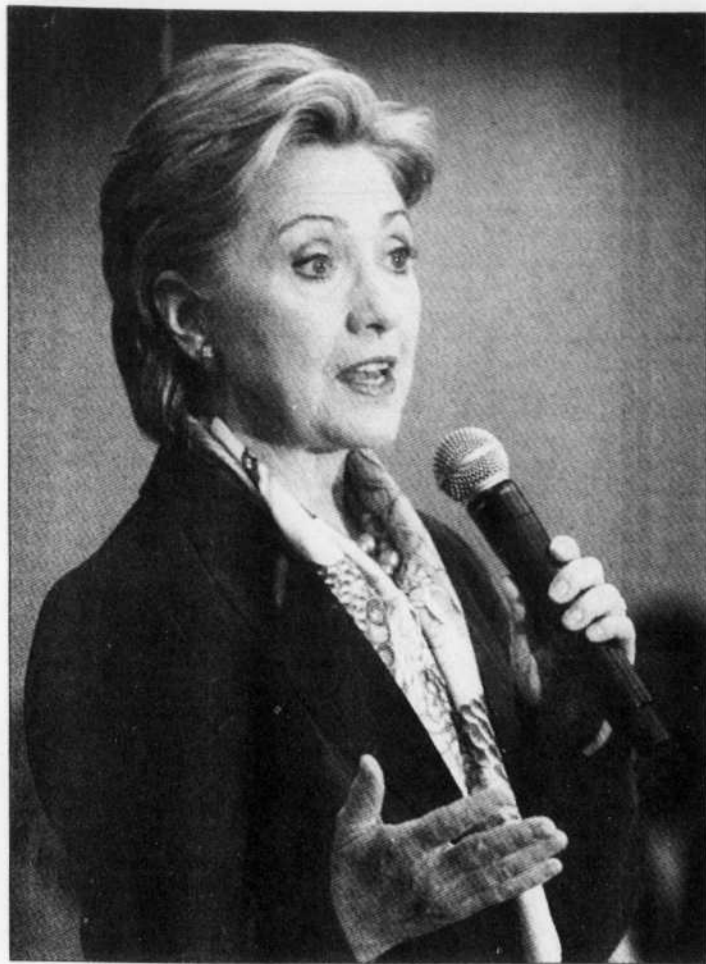
Et pour l'instant, rien ne va plus entre le CHUM et la Ville de Montréal. Une entente-cadre devait être signée au plus tard en mars dernier. Il est vrai que les projets sont nombreux par les temps qui courent. Et le maire Gerald Tremblay, qui voit l'échéance électorale arriver à grands pas, voudrait bien que certains aboutissent afin de présenter un bilan de développement.

Ainsi vient-on de lancer officiellement le projet Grifintown dans un secteur où aucune urgence de développement ne se faisait sentir alors qu'à l'autre bout du centre-ville, l'aménagement de tout un pan du cœur de la métropole est sur la table à dessins sans personne pour piloter le tout, du moins en apparence.

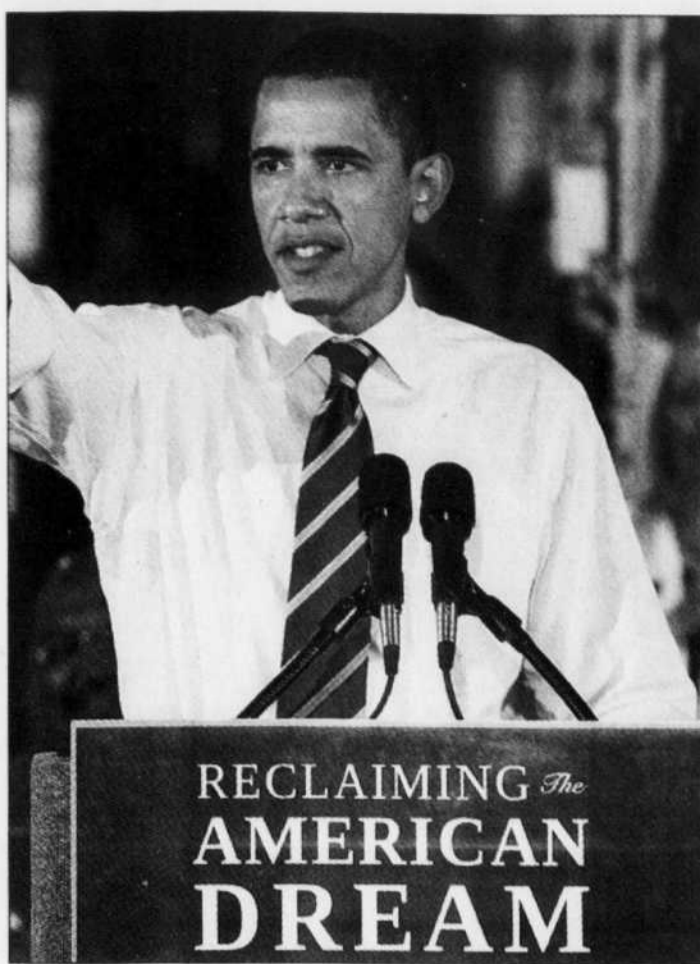
Du coup, le CHUM se fait balloter entre les difficultés patriotiques qui confrontent les uns et l'empressement des autres de voir l'hôpital universitaire prendre une forme concrète en creusant un beau grand trou. La Ville de Montréal devra-t-elle donner une autorisation les yeux fermés? Certains pourraient y voir un problème de transparence doublé d'un grand chambardement dans la pratique de l'urbanisme. Mais il y aura un CHUM au 1000 de la rue Saint-Denis, assure-t-on.

Le Devoir

PERSPECTIVES



Hillary Clinton



Barack Obama

Primaires américaines

Divisés, les démocrates?

La lutte que se livrent Hillary Clinton et Barack Obama

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — Barack Obama et Hillary Clinton vont s'affronter de nouveau cette semaine pour l'investiture du Parti démocrate dans le cadre de primaires prévues mardi en Indiana et en Caroline du Nord. Après sa victoire sans appel en Pennsylvanie le 22 avril, l'ancienne première dame des États-Unis mène dans les sondages d'opinion en Indiana et talonne le jeune sénateur métis en Caroline. Mais si les électeurs démocrates pensent que le bras de fer entre Hillary Clinton et Barack Obama divise leur parti, divers experts américains de la chose politique ne croient pas à une fracture interne qui puisse ruiner les chances de victoire démocrate à la présidentielle de novembre.

Selon un sondage publié jeudi par le *New York Times*, 56 % des démocrates estiment que leur parti est divisé, tandis que 60 % des républicains jugent leur parti uni à l'approche de l'élection présidentielle. La même étude d'opinion montre qu'une majorité d'électeurs démocrates (43 %) pensent que la division créée par la longue lutte entre Hillary Clinton et Barack Obama nuira aux chances du vainqueur de la joute face à John McCain, le candidat désormais assuré de l'investiture du Parti républicain.

La dernière primaire en date, en Pennsylvanie, a elle aussi signalé une polarisation des deux camps au sein du Parti démocrate. La Pennsylvanie était une primaire réservée aux électeurs qui se définissent comme démocrates et les sondages qui y ont été effectués à la sortie des urnes constituent un bon baromètre des sentiments de la base du parti. Or, d'après ces sondages, 26 % des électeurs de la Pennsylvanie qui ont voté pour Mme Clinton préféreraient voter pour John McCain au cas où Barack Obama obtiendrait l'investiture démocrate et 17 % des électeurs qui ont voté pour Obama se disent prêts à voter pour McCain si l'investiture démocrate va à Hillary Clinton.

Du coup, le président du Parti démocrate, l'ancien gouverneur du Vermont Howard Dean, intime aux deux candidats démocrates d'en finir avant la «convention», le congrès du parti qui, en août, accordera officiellement l'investiture à l'un d'entre eux. «Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir une convention divisée; si c'était le cas, ce serait très difficile pour le parti de guérir de cette fracture à temps pour le scrutin présidentiel», fait-il valoir.

La réconciliation?

Comme Howard Dean, Madeleine Kunin est un ancien gouverneur du Vermont. Cette féministe, qui a publié aux États-Unis un livre intitulé *Pearls, Politics and Power: How Women Can Win and Lead* (éditions Chelsea Green), est profondément engagée aux côtés de Hillary Clinton. Elle a ainsi coprésidé la campagne de la sénatrice de l'État de New York lors de la primaire du Vermont, que Hillary Clinton a perdue, et a participé à des meetings électoraux lors de la primaire du New Hampshire, que Mme Clinton a gagnée.

Cependant, Madeleine Kunin indique au *Devoir* qu'elle est convaincue que, quelle que soit son identité, le perdant ou la perdante du bras de fer Clinton-Obama fera contre mauvaise fortune bon cœur. «Hillary et Barack se réconcilieront et soutiendront celle ou celui qui aura remporté l'investiture du Parti démocrate parce que les enjeux sont terriblement importants: la guerre en Irak et l'économie», estime Madeleine Kunin, qui pour sa part souligne que, si Obama était choisi pour l'investiture du Parti démocrate, elle le soutiendrait et travaillerait pour lui.

Sur papier, 2008 devrait servir de voie royale aux démocrates pour reconquérir la Maison-Blanche, après huit années de George W. Bush marquées par deux guerres qui se sont transformées en borbiers, d'abord en Afghanistan, puis en Irak. Pourtant, John McCain tient la dragée haute à Barack Obama et à Hillary Clinton dans les sondages nationaux qui demandent aux Américains de se placer dans l'hypothèse du scrutin présidentiel de novembre.

Et McCain?

Interrogée sur la question de savoir si la bataille entre Hillary Clinton et Barack Obama fait déjà le jeu de John McCain, Madeleine Kunin affirme que les études d'opinion de ce genre ne doivent pas être prises trop au sérieux à ce stade de la campagne. «Les sondages nationaux ne signifient pas grand-chose pour le moment, car les candidats démocrates n'en sont pas encore à établir le contraste avec McCain», assure Madeleine Kunin, qui considère que le duel Clinton-Obama ne saurait empêcher une reconquête démocrate de la Maison-Blanche. «A moins d'un désastre, les démocrates l'emporteront en novembre», prédit-elle.

Pour Lorenzo Morris, chef du département de science politique à l'université Howard de Washington, l'une des plus grandes universités noires des États-Unis, le duel Clinton-Obama ne pose pas de problème important au Parti démocrate. «Pour le moment, je trouve que la campagne entre Clinton et Obama est plutôt polie et, à condition que leur joute ne prenne pas un ton plus négatif, je ne crois pas que leur duel nuira aux chances du parti en novembre», indique-t-il ainsi au *Devoir*.

Le politologue noir américain considère que la possibilité de voir des Noirs voter pour John McCain pour marquer leur déplaisir au cas où Hillary Clinton recevrait l'investiture démocrate est infime. Il explique que, «si le vote noir est, historiquement, le plus volatil de tous en matière de participation, il ne change pas de parti pour aller vers les républicains».

Le philosophe Dick Howard est d'accord avec Lorenzo Morris pour dire que «le Parti démocrate ne risque pas de perdre le vote noir au profit du Parti républicain». Ce professeur à l'Université de l'État de New York à Stony Brook et auteur de *La Démocratie à l'épreuve*, un livre publié chez Buchet-Chastel en 2006,

note par ailleurs qu'une abstention de la communauté noire ne nuirait pas aux chances d'une candidate Clinton à la présidentielle. «Les États où les Noirs s'abstiendraient sont des États qui voteraient républicain de toute façon, dans le Sud par exemple, et d'un autre côté, les Noirs ne sont pas assez nombreux dans des États fortement démocrates, comme l'État de New York ou celui du New Jersey, pour saper ses chances de victoire», explique Dick Howard.

Le philosophe américain estime que le risque de fracture à conséquence électorale pourrait plutôt venir des partisans de Hillary Clinton, au cas où Barack Obama obtiendrait l'investiture. «On pourrait alors se trouver dans une situation qui rappellerait le début des années 70, quand, dans la foulée de la guerre du Vietnam, le Parti démocrate s'était fractionné et que le triomphe de l'aile gauche du parti avait amené un nombre considérable d'ouvriers blancs, ceux qu'on a appelés les "Reagan Democrats", à passer du côté du Parti républicain de Ronald Reagan», dit Dick Howard.

Les électeurs apparaissent plus prompts à la réconciliation que les candidats

Et le vote?

Mais Lorenzo Morris, le politologue de l'université Howard, ne s'attend pas à ce que les partisans de Hillary Clinton qui seraient déçus si elle n'était pas la candidate officielle du Parti démocrate votent en masse pour John McCain. «D'une manière générale, les électeurs ne votent pas négativement, ils sont donc plus susceptibles de rester à la maison le jour du scrutin présidentiel que de voter pour McCain. Puis, s'il s'agit de voter positivement pour lui, je ne vois pas de leadership visible de sa part sur les dossiers qui préoccupent les gens cette année, que ce soit l'amélioration du système de santé, la guerre en Irak ou la crise économique», déclare M. Morris.

Le politologue noir souligne aussi que le duel actuel entre Hillary Clinton et Barack Obama recèle des avantages pour le Parti démocrate. «Il vaut mieux que les difficultés, en particulier les attaques à relent racial, surviennent maintenant qu'après l'investiture», estime Lorenzo Morris. Il ajoute que le fait que la lutte entre les deux prétendants démocrates se prolonge, cela focalise davantage l'attention sur le Parti démocrate plutôt que sur John McCain et permet «de mieux expliquer les programmes démocrates sur la santé et les autres grands dossiers».

«Il y a donc certains avantages au duel, mais il faut que cela s'accompagne d'une modération du conflit personnel entre les deux prétendants», note Lorenzo Morris. Nombre d'Américains paraissent d'accord avec cette analyse. En effet, une majorité de personnes interrogées par les instituts de sondage estime que la campagne au sein du Parti démocrate n'est pas plus négative que les campagnes précédentes et souhaite que le duel Clinton-Obama se poursuive jusqu'à la fin du calendrier des primaires démocrates, soit le 3 juin.

Plus encourageant encore pour le Parti démocrate: la réconciliation que prédit l'ancienne gouverneuse du Vermont Madeleine Kunin semble être à l'ordre du jour de l'écrasante majorité des électeurs qui penchent pour l'un des deux candidats démocrates.

Selon le sondage du *New York Times*, environ 77 % des partisans de Hillary Clinton et de ceux de Barack Obama indiquent en effet qu'ils demeurent satisfaits, voire très satisfaits, si le rival de leur candidat remportait l'investiture du parti en vue de la présidentielle de novembre.

Une grande majorité, environ 60 %, souhaite même que le gagnant de l'investiture démocrate prenne le perdant ou la perdante sur son «ticket», en lui proposant le poste de vice-président dans un éventuel gouvernement. En envisageant avec enthousiasme un tandem Obama-Clinton ou Clinton-Obama, les électeurs apparaissent cependant plus prompts à la réconciliation que les candidats eux-mêmes, puisque si Hillary Clinton a évoqué à plusieurs reprises l'hypothèse d'un «ticket» commun, Barack Obama s'est toujours montré plus froid devant cette idée, qu'il qualifie de «prématurée».



Michel David

La résignation tranquille.

À partir du moment où les divers ministères et organismes publics québécois communiquent en anglais avec les immigrants et les entreprises qui en font la demande, même si la Charte de la langue française l'interdit, il n'est pas étonnant d'apprendre que le gouvernement subventionne aussi des cours d'anglais pour les nouveaux arrivants.

Comme l'a expliqué à mon collègue Robert Dutrisac un porte-parole du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), il faut «s'assurer que les gens puissent bien s'intégrer à la société et à la réalité nord-américaine».

Elle a bon dos, la réalité nord-américaine. Certes, personne ne nie que certains emplois exigent une bonne connaissance de l'anglais. Si c'est vrai à Paris, à Milan ou à Madrid, ce l'est aussi à Montréal. Comme n'importe où dans le monde, les futurs employés de Stanley Morgan devront maîtriser la langue de Shakespeare.

Il y a toutefois une différence entre le réalisme et la résignation. Entre le discours officiel sur le caractère français de la société québécoise et les efforts consentis pour le préserver, il y a un décalage dont les nouveaux arrivants sont souvent les premiers à faire les frais.

La ministre Yolande James a raison de dire que «la clé de l'intégration, c'est l'emploi» pour un immigrant qui débarque dans son pays d'adoption à l'âge adulte. N'importe qui peut comprendre que sa priorité n'est pas de découvrir une nouvelle culture, si intéressante puisse-t-elle être, mais de répondre aux besoins essentiels de sa famille.

Selon les chiffres du recensement de 2006, les immigrants qui connaissent seulement le français ont un taux de chômage deux fois supérieur à celui des unilingues anglophones. Au sein de la population immigrante maghrébine, francophone et souvent très scolarisée, il dépasserait les 25 %.

La langue n'est pas le seul facteur en cause puisque les unilingues francophones de souche trouvent beaucoup plus facilement de l'emploi, mais il demeure que l'apprentissage de l'anglais fait chuter de moitié le taux de chômage des immigrants. Cela n'envoie pas un message très positif à propos du statut du français.

Pauline Marois serait malvenue de leur reprocher de vouloir améliorer leur employabilité alors qu'elle souhaite voir tous les élèves québécois sortir de l'école parfaitement bilingues. Pourquoi ce qui est bon pour «nous» ne le serait-il pas pour «eux»? La solution ne consiste pas à forcer les nouveaux arrivants qui ne parlent pas le français à l'apprendre mais plutôt à faire en sorte que celui-ci devienne indispensable.

La Charte de la langue française affirme que «les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français», à moins que l'accomplissement de la tâche nécessite la connaissance d'une «langue autre», selon la pudique expression utilisée pour désigner l'anglais.

Bien des entreprises échoueraient sans doute à ce test de nécessité. Faire de la connaissance de l'anglais une exigence dans un magasin de chaussures de Québec, comme on pouvait le lire dans une chronique, est de toute évidence une absurdité. Les cas d'entreprises où la présence d'un seul unilingue anglophone impose l'usage de l'anglais demeurent fréquents.

Dimanche dernier, le chef du PQ a déclaré que sa «nouvelle loi 101» imposerait à tout employeur qui ferait du bilinguisme une condition d'embauche d'en démontrer la nécessité au préalable.

En vertu des dispositions actuelles, une plainte doit être déposée pour qu'il soit tenu de s'expliquer devant la Commission des relations du travail ou un arbitre. Celui qui convoite un emploi préfère souvent se mettre à l'anglais plutôt que de porter plainte.

Même si elle procède d'une bonne intention, l'efficacité de l'approche proposée par le PQ apparaît douteuse. À moins qu'elle ne fasse l'objet d'une plainte formelle, l'embauche d'un vendeur bilingue à Québec continuera de passer inaperçue. Et si les démarches exigées deviennent trop tracassières, elles risquent de freiner la création de nouveaux emplois. Les mesures qui touchent l'ensemble d'une entreprise, comme celles qui ont été imposées en 1977 aux entreprises de plus de 50 employés, semblent plus prometteuses.

Il était prévisible que la proposition péquiste d'étendre la francisation obligatoire aux entreprises de moins de 50 employés soulèverait un tollé. Égale à elle-même, *The Gazette* a crié à l'«anglo-bashing». Le spectre du monstre bureaucratique est également réapparu.

Il est vrai que le défi est de taille. Il y a plus de 175 000 entreprises de moins de 50 employés au Québec, dont 150 000 qui en comptent moins de dix. On peut cependant présumer qu'à l'extérieur de la région de Montréal, la très grande majorité de ces entreprises fonctionnent déjà largement en français.

Même après 30 ans d'efforts, il y a encore 20 % des 5600 entreprises de plus de 50 employés qui ne répondent pas aux exigences de la loi, fait-on valoir. Raison de plus pour s'attaquer dès maintenant aux plus petites. Si cela doit prendre 50 ans, il n'est certainement pas trop tôt pour s'y mettre.

Au PQ, on réfléchit encore aux modalités, mais on est bien conscient qu'il faudra agir avec discernement. Il faudrait tenir compte de la taille des entreprises, du secteur dans lequel elles œuvrent, de leur degré de proximité avec le public, etc.

Le projet de loi 195 sur l'identité québécoise, présenté par Mme Marois l'automne dernier, prévoyait déjà des dispositions différentes selon que les entreprises comptent plus de 25 employés ou moins de dix.

Bien sûr, il y aurait des difficultés, mais on ne doit pas présumer de la mauvaise foi des entreprises visées. La plupart d'entre elles se montreraient sans doute coopératives sans qu'il soit nécessaire de lancer une armée d'inspecteurs à leurs trousses. Il suffit que le message soit ferme et clair. Celui que le gouvernement Charest envoie en ce moment est plutôt un message de résignation tranquille.



Hillary Clinton a fait campagne en Indiana jeudi.

Collaboration spéciale

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Pourquoi attendre?

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a pris l'engagement de réécrire la Charte de la langue française une fois portée au pouvoir. Elle voudrait renforcer cette loi, tout particulièrement à l'égard de la langue de travail dans les petites entreprises. Idée opportune qui, toutefois, tient plus des belles paroles que de l'action. Dans certains cas, des gestes pourraient être faits sans devoir attendre de former le gouvernement.

Cette proposition de la chef péquiste est accueillie froidement par ceux qui portent des lunettes roses et craignent de rouvrir la «poudrière linguistique». Pourtant, ce que propose le Parti québécois ne consiste pas en une remise en cause des grands équilibres de la loi 101. Après 31 ans, celle-ci a besoin d'être mise à jour pour tenir compte des réalités d'aujourd'hui et, à certains égards, d'être resserrée. Également, d'être remise en ordre après tous ces jugements de la Cour suprême qui l'ont modifiée.

L'exercice proposé est une réponse politique aux inquiétudes qui se manifestent à l'égard du français à Montréal, où cette langue pourrait dans quelques années devenir minoritaire en raison du faible taux de natalité des francophones et des transferts linguistiques des allophones vers l'anglais. Il y a là une réalité qui demande une réaction plus immédiate. On ne sait pas quand surviendront les prochaines élections. Ce peut être aussi bien dans six mois que dans 18 ou 24 mois. Et rien n'assure que le Parti québécois sera alors élu.

A ces inquiétudes, il y a d'autres réponses que celle d'une promesse électorale incertaine. Il y a des gestes à poser maintenant. Le gouvernement Charest a adopté un timide plan de mesures qu'il faut renforcer. Pourquoi la chef péquiste ne se servirait-elle pas de la situation minoritaire du gouvernement Charest pour justement le forcer à réagir plus vigoureusement? Pour peu qu'elle jette des ponts vers l'Action démocratique de Mario Dumont, cela est possible. Leurs deux partis peuvent, on l'a vu avec le congédiement du délégué à New York, qui a fait l'objet d'une étude de deux jours en commission parlementaire, imposer leur volonté au gouvernement. Faisant cause commune, ils pourraient, par exemple, obtenir de l'Assemblée nationale qu'elle confie à une commission parlementaire le mandat de revoir en profondeur la situation linguistique et d'élaborer un plan d'action.

Le point de départ d'un tel exercice se doit d'être bien sûr l'application de la loi 101, mais il doit aussi aborder les politiques d'intégration des immigrants, l'enseignement du français, la formation des maîtres, l'apprentissage de l'anglais et du français comme langues secondes, la scolarisation des nouvelles générations. Il faudra tirer les conclusions que s'est gardé de tirer l'Office de la langue française dans son dernier rapport quinquennal. Puis proposer un plan d'action structuré.

Le gouvernement Charest rétorque au Parti québécois qu'il n'y a pas de crise linguistique, ce qui est vrai. Il y a cependant des urgences, tout particulièrement à Montréal, ce que personne ne peut nier. Parce que l'avenir du français est une cause qui transcende tous les partis, le gouvernement libéral devrait mettre de côté ses réticences et accepter un tel exercice qui serait un bel exemple de cohabitation politique. Depuis quelques semaines, le premier ministre Charest n'a que ce mot à la bouche pour nous convaincre que ce qu'il fait est le fruit d'une action concertée avec l'opposition. En réalité, ce concept de cohabitation sert le plus souvent à justifier son inaction.

Ne rêvons pas en couleurs. Jean Charest n'acceptera pas d'amender la loi 101 pour rendre obligatoire la francisation des entreprises de moins de 50 employés, comme le voudrait le Parti québécois. Mais il pourrait autoriser l'Office de la langue française à se prévaloir de la disposition de l'article 151 de la loi qui permet d'exiger d'une entreprise de moins de 50 employés de se doter d'un programme de francisation. On peut, par cet article, agir sans devoir imposer une obligation aux 175 000 entreprises de cette catégorie, ce qui est l'argument généralement invoqué pour ne rien faire. L'Office pourrait alors déterminer les endroits où il y a lieu d'intervenir, par exemple auprès des entreprises de la région montréalaise qui comptent entre 25 et 50 employés.

Le talon d'Achille de la loi 101 se trouve du côté de ces petites entreprises qui, contrairement aux grandes, peuvent choisir la langue de travail. Elles ne sont soumises à aucun programme de francisation. Toutes ne sont pas fautives, mais on sait que, dans la région de Montréal, plusieurs d'entre elles ont fait de l'anglais la langue de travail de leurs employés. Entre la coercition que voudrait exercer le Parti québécois et le laisser-faire que pratique le Parti libéral, il devrait y avoir un moyen terme, que justement permet la loi dans sa rédaction actuelle. Pourquoi donc attendre?

bdescoteaux@ledevoir.com



Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND



LETTRES

Comment vraiment expliquer la chute de Mario Dumont?

Tout le monde trouve une foule de raisons contingentes pour expliquer le recul de l'ADQ. En effet, les autres partis ont remonté, ce qui change le contexte. Mais la principale raison de la faiblesse de l'ADQ est plus profonde que la conjoncture changeante. Il manque surtout un élément capital à ce qu'il offre.

De fait, pour gagner, il faut plus que des politiques ou des promesses de gérer de façon plus active. Pour gagner, il faut aussi et surtout une vision — un paradigme — qui trace les grands objectifs de la société. À ce chapitre, Jean Charest a choisi l'économie alors que Pauline Marois a toujours l'indépendance.

Mais Mario Dumont, lui, n'a pas de vision qui puisse faire concurrence. Son idée de rapatrier des pouvoirs du fédéral est usée à la corde. Et sa nouvelle idée qui consisterait à rendre les citoyens responsables ne veut rien dire.

Dumont a donc besoin d'un discours-vision structurant qui offrirait aux citoyens une nouvelle piste de développement forte. Le choix n'est pas grand. L'environnement est aussi trop utilisé. Il reste la mondialisation...

Michel Magnant
 Montréal, le 30 avril 2008

On nous prend pour des valises

À l'occasion des élections partielles, la ville de Hull est tapissée de panneaux électoraux, dont ceux d'une candidate qui semblerait avoir commandé autant d'affiches que la ville compte de lampadaires. Sur sa publicité, cette candidate arbore fièrement des idéogrammes naïfs, pour ne pas dire simplistes, qui représentent des thèmes comme celui de l'environnement. Cela semble assez paradoxal alors que ces milliers de pancartes plastifiées sont synonymes de pollution et de gaspillage. Un affichage modéré aurait été plus responsable sur le plan en-

vironnemental. Mais le comble du paradoxe est ailleurs. Nous croisons partout le petit idéogramme bleu de la trousse de médecin. Le citoyen est bien perplexe devant cette image alors que le système de santé a été fragilisé par les gouvernes libérales et péquistes successives. Toute personne fraîchement débarquée dans la région doit renoncer à un médecin de famille et peine même à trouver une clinique sans rendez-vous qui accepterait d'ouvrir un dossier! Les deux grands partis du Québec se sont employés à fragiliser notre service public de santé, par exemple en autorisant des agences privées d'infirmières ou des partenariats public-privé qui constituent autant de subventions pour des entreprises avides de profit. Aujourd'hui, ces mêmes partis prétendent résoudre les problèmes qu'ils ont causés. Si on se fie à l'icône infantine de la trousse de médecin, le remède risque d'être simpliste et indigeste. Vraiment, on prend les citoyens pour des valises!

Emmanuel Dupont
 Gatineau, le 1^{er} mai 2008

De la gestion de bureau

Enfin, après avoir écouté les «témoignages» à propos du congédiement de Bruno Fortier, j'ai compris que ce n'était rien. Une mécontente sur la réorganisation d'un bureau, suivie d'une plainte pour «harcèlement psychologique» par une employée qui ne veut pas perdre son emploi, et nous voilà en pleine crise nationale. Ce n'est pas une «histoire Fortier», c'est une affaire de gestion de bureau. Rien de plus.

Valérie Salvail-Roy
 Saint-Constant, le 29 avril 2008

Le culot de Marois

Dernièrement, j'ai vu Pauline Marois se lever à l'Assemblée nationale et affirmer que le succès remporté par les élèves québécois était dû à la réforme de l'enseignement entreprise par le gouvernement du Parti québécois. Quel culot!

À titre d'ancien professeur, j'ai souvent dit à la blague que si un élève réussit, c'est qu'il est intelligent, et que s'il ne réussit pas, c'est que le professeur est incompetent. Mais c'est la première fois que j'entends une politicienne prendre le crédit du succès des élèves.

Non, Madame! Le succès des élèves ne vient pas de la réforme de l'enseignement. Il vient plutôt du travail acharné des professeurs qui ont réussi à communiquer des connaissances, malgré les bourdes des trop nombreux experts au ministère de l'Éducation.

L'éducation au Québec se porterait beaucoup mieux si on faisait un peu plus confiance aux professeurs et un peu moins aux bureaucrates et aux politiciens.

Eugène Sauvé
 Gatineau, le 1^{er} mai 2008

Souveraineté n'est pas référendum

Le mercredi 30 avril, à l'émission *C'est bien meilleur le matin* de Radio-Canada, Don Macpherson, chroniqueur à *The Gazette*, s'est permis de répéter une fausseté qui a cours un peu partout et qui fait certainement l'affaire de nombreux fédéralistes. Pauline Marois, selon lui, «a mis de côté la souveraineté». Comme si «référendum» signifiait «souveraineté».

À partir de sa fondation, en 1969, le Parti québécois a œuvré pour la souveraineté, qui était même son but premier. Ce n'est qu'en 1973, à l'instigation de M. Lévesque, que le référendum est entré dans le décor afin de rassurer les Québécois. Ceci signifie qu'on peut très bien travailler pour la souveraineté et même tenter de la conquérir sans avoir de référendum en vue. Le référendum, en effet, sert à adopter une constitution, ce qui d'ailleurs ne nous fut pas encore donné, et non pas à acquérir l'indépendance ou la souveraineté. C'est sans doute ce que Mme Marois a secrètement compris, du moins je l'espère.

Gaston Laurion
 Montréal, le 1^{er} mai 2008

REVUE DE PRESSE

L'inquiétude des uns et des autres

Manon Cornellier

La crise alimentaire mondiale suscite les mêmes questions existentielles partout au pays. À quoi l'attribuer? Comment la contrer? Le gouvernement fédéral a finalement annoncé qu'il augmentait l'aide alimentaire canadienne et, nouveauté, que celle-ci ne serait pas liée à l'achat de la moitié des denrées chez nous. Ce changement a attiré l'attention de *Ottawa Citizen*, car pareille condition était tout simplement «stupide». «Cela n'a aucun sens lorsque le but premier est de fournir des aliments rapidement, à faible coût et efficacement à des gens en Haïti, au Sénégal ou en Afghanistan. De plus, l'aide dite liée ne fait rien pour encourager le développement de marchés agricoles dans les pays pauvres.» Le *Citizen* espère qu'il ne s'agit que du premier signe d'un changement de politique destinée à faire face aux pénuries alimentaires, car l'aide d'urgence ne change rien aux raisons profondes de la crise.

Cette crise planétaire n'a toutefois pas éclipsé celle qui se dessine au pays sur le front économique. Tous les journaux se sont penchés sur le sujet, mais, en Ontario, on a été particulièrement secoué par un rapport de la Banque TD annonçant que l'Ontario rejoindrait les provinces moins nantées et bénéficiaires de la péréquation alors que Terre-Neuve s'en abstiendra d'ici un an pour la première fois de son histoire.

Presque tous les journaux ontariens ont pris fait et cause pour leur province, faisant écho aux appels du gouvernement McGuinty qui trouve insensé d'envoyer plus de milliards à Ottawa qu'il n'en reçoit, lui qui préférerait gar-

der cet argent pour faire face à ses difficultés. Le *Toronto Star* note que, même si l'Ontario recevait de la péréquation, il verserait encore davantage d'argent à Ottawa qu'il n'en recevrait. «Ceci illustre l'absurdité de la formule de péréquation. L'Ontario pourrait techniquement se retrouver à financer ses propres versements à partir de l'argent qu'il envoie à Ottawa pour aider les autres provinces.» Chroniqueuse au même journal, Christina Blizard se méfie de la réaction d'Ottawa, qui, à une autre époque, avait changé la formule pour éviter de verser de la péréquation à l'Ontario.

Dans ce contexte, plusieurs ont commencé à examiner la stratégie économique du gouvernement Harper, ses attaques constantes contre la politique fiscale de la province et son refus d'intervenir pour aider les entreprises en difficulté. Le *Toronto Star* souligne que ce sont les plus pauvres qui vont en subir les contre-coups et Ottawa ne leur offre rien.

Le *National Post* est d'un avis totalement contraire. Un déficit serait «non seulement irresponsable mais inutile». Le *Post* pense qu'il y a encore bien du gras à couper à Ottawa avant d'en arriver là.

On se calme!

À ceux qui ne l'auraient pas remarqué, Thomas Walkom, du *Toronto Star*, rappelle que ce ne sont quand même pas les années 1930. «Si l'Ontario est en récession, c'en est une bien étrange»: taux de chômage à 6,4% et en très légère hausse, augmentation des revenus hebdomadaires moyens de 3% par année, soit plus que l'inflation. Ça ne met aucun baume sur les plaies des travailleurs qui perdent leur emploi, il en convient, mais il note qu'à part Windsor, les villes dé-

pendantes du secteur manufacturier n'ont pas particulièrement souffert. À Oshawa et à Hamilton, le taux de chômage reste autour de 7%. Lors de la récession du début des années 1990, le taux de chômage ontarien avait atteint 11%. Walkom ne nie pas l'existence de certaines conditions qui peuvent faire craindre une récession, mais il trouve encore plus intéressant qu'on ait pu y résister et qu'on le fasse encore.

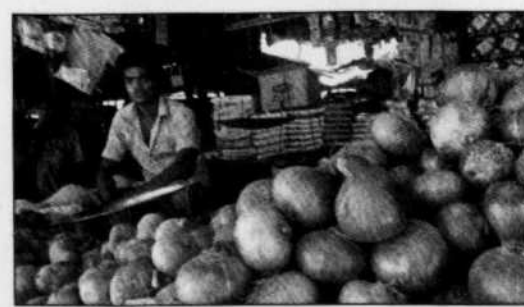
Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, relève l'effet que la flambée des prix du pétrole et des produits agricoles a sur les différentes régions du pays. Si l'Ouest et Terre-Neuve en sortent gagnants, les autres écotent. Et selon lui, le fossé ne pourra se s'élargir, la migration vers l'Ouest des travailleurs et des investissements que se poursuivre et les tensions au sein de la fédération que s'accroissent. Toutefois, Simpson avertit les chanceux que «le boom dans l'Ouest est un leurre et un piège. Il est facile d'envoyer des matières premières aux États-Unis et en Asie. La demande est forte, tout comme les prix. Il suffit de planter, de frayer, de nettoyer et de compter l'argent. Ça peut être amusant d'être riche, de distribuer les dollars et de profiter du bon temps. Mais la chose la plus difficile en politique est de planifier à long terme.» Selon lui, ces provinces devraient se demander si elles ne peuvent pas faire mieux pour transformer ces produits au pays, accroître leur valeur ajoutée et même trouver une façon d'assurer un développement durable. D'assurer l'avenir, en somme.

Vote douteux

Le conflit entre le gouvernement Harper et Élections Canada continue à sérieusement déranger. «Contrairement à certains pays en développement — on pense au Zimbabwe —, le Canada est une démocratie

mature où l'organisme indépendant chargé des élections n'est ni sous la coupe du gouvernement ni objet de ses attaques. C'est ce qui, par conséquent, rend si troublants les assauts répétés du gouvernement conservateur contre Élections Canada et ses fonctionnaires», écrit le *Globe and Mail*. Selon le quotidien, les conservateurs ont touché le fond du baril en votant contre la motion bloquiste demandant au Parlement de réitérer sa confiance en Élections Canada. Le *Globe* dénonce cette motion qui n'était, à ses yeux, qu'une manœuvre politique sans souci aucun pour l'intérêt public. Mais elle a été présentée et il revenait aux conservateurs de l'appuyer. «Ils ont plutôt refusé, de façon imprudente, de reconnaître la légitimité de l'organisme qui doit assurer la tenue d'élections libres.»

mcornellier@ledevoir.com



FARIANA KHAN GODHULY AFP

Le gouvernement fédéral a annoncé cette semaine qu'il augmentait l'aide alimentaire canadienne pour contrer la crise mondiale.

IDÉES

La Bolivie à la croisée des chemins

DENIS LANGLOIS

Politologue, l'auteur a séjourné en Bolivie entre 2001 et 2006 à titre de conseiller en droits humains et en renforcement institutionnel.

Ce dimanche se tient un référendum sur l'autonomie du département de Santa Cruz, en Bolivie. C'est l'un des neuf départements qui compte ce pays, le plus pauvre d'Amérique du Sud. Ce qui inquiète beaucoup de gens, c'est que ce référendum puisse servir à enclencher ni plus ni moins qu'une séparation de fait de la partie la plus riche du territoire national. Vu l'absence d'accord sur une nécessaire restructuration d'un pays à majorité autochtone, le risque est réel.

Deux projets politiques s'affrontent ouvertement, en effet, depuis la mise en place, en janvier 2006, d'un gouvernement dirigé par Evo Morales et élu par 54 % de la population au «premier tour».

Privatisation

Le premier projet est issu de la lutte contemporaine des peuples autochtones, qui a commencé en 1990 avec une Marche pour la dignité, la terre et le territoire. Alors dirigée par une coalition de partis «néolibéraux», la Bolivie s'était lancée, depuis 1985, dans la voie d'une privatisation de ses entreprises publiques: transport, communications, ressources minières, hydrocarbures, eau.

Une politique économique qui s'avéra un échec pour faire reculer la pauvreté et réduire les écarts sociaux et les inégalités. La forte résistance à cette politique, qui a débuté en 2000 par un conflit contre la privatisation de la gestion de l'eau de la ville de Cochabamba, se poursuivit par des mouvements de résistance, des grèves et différentes manières de paralyser le pays.

Tout cela culmina en octobre 2003 avec le renversement du président Gonzalo Sánchez de Losada. L'agenda d'octobre 2003 naissait par le fait même, avec deux revendications majeures: la réappropriation du gaz naturel bolivien au bénéfice du peuple et la mise en place d'une Assemblée constituante pour refonder le pays sur de nouvelles bases.

Nouvelle constitution

Le parti d'Evo Morales, le Mouvement vers le socialisme (MAS), l'emporta aux élections municipales qui suivirent, puis aux générales qui le portèrent au pouvoir en janvier 2006. Souscrivant pleinement au projet de changement issu d'octobre 2003, le gouvernement Morales procéda à la nationalisation des hydrocarbures, puis à la mise en œuvre de l'Assemblée constituante. Celle-ci fut élue au suffrage universel en juin 2006.

Malgré de nombreux obstacles à son travail, et notamment le boycottage du principal parti d'opposition — Pouvoir démocratique et social (Podemos) —, l'Assemblée constituante résolut d'adopter en décembre 2007, avec une majorité de 62 %, un projet de nouvelle constitution qui n'a pas encore été soumis à un référendum populaire.

Décentralisation

Autre projet politique, celui d'une classe qui a été chassée du pouvoir par l'élection de Morales, est issu d'une volonté de décentralisation de l'État bolivien, une volonté qui est devenue avec les années une revendication ferme pour l'autonomie départementale. Cette volonté d'autonomie a accompagné le développement économique et démographique des régions les plus prospères du pays dans les dernières décennies. Ce sont des régions de «basses terres», par différenciation avec celles de la montagne — les Andes — et des vallées.

Le département de Santa Cruz renferme une bonne partie des réserves de gaz naturel et, surtout, est structuré territorialement en vue de la grande agri-



ARCHIVES REUTERS

Les peuples autochtones, les mouvements syndicaux et le mouvement des «sans-terre» récusent l'approche autonomiste des grands propriétaires du département de Santa Cruz.

culture d'exportation, de soja en particulier. Plus de la moitié des terres cultivables, beaucoup plus riches du reste que celles du plateau andin, servent à la culture du soja.

Contrairement à ce qui est survenu sur le plateau andin et dans certaines vallées, les «basses terres» des départements de Santa Cruz, du Beni ou de Pando n'ont pas été redistribuées lors de la réforme agraire de 1953. Au contraire, elles ont été l'objet de cadeaux aux amis des régimes de dictature (1964 à 1982) et aux amis de ceux de la période démocratique depuis 1982. Des dizaines de milliers de kilomètres carrés de terres et de forêts furent ainsi attribués à des entrepreneurs, à des politiciens, à des dirigeants de comités civiques et à des investisseurs étrangers.

Référendum autonomiste

La préservation de ces privilèges de «latifundistes» est un enjeu fondamental du référendum sur l'autonomie départementale de Santa Cruz. Cela est confirmé par le fait que les statuts d'autonomie élaborés en catimini par une poignée de dirigeants du Comité civique de Santa Cruz prévoient le contrôle de la titularisation des terres et territoires par les seules autorités départementales. Une approche que récusent clairement les peuples autochtones, les mouvements syndicaux et le mouvement des «sans-terre» de ces régions. Et pour cause! A titre d'exemple seulement, la majeure partie des réserves de gaz naturel bolivien est située précisément sur des territoires réclamés par le peuple Guarani.

Opposée au gouvernement pro-autochtone d'Evo Morales, l'élite économique agglutinée autour du préfet départemental et du Comité civique de Santa Cruz a donc choisi d'imposer un référendum «autonomiste». Elle cherche ainsi à court-circuiter la mise en œuvre d'une nouvelle constitution qui, reconnaissant pour la première fois aux peuples autoch-

tones des droits sur leurs territoires et sur les ressources qu'ils renferment, menaçait directement ses privilèges.

Initiative contestée

Ce référendum est une initiative qui va à l'encontre de l'avis de la Cour nationale électorale du pays. Elle bafoue aussi la mise en garde de la Cour suprême de Bolivie et celle de l'Organisation des États américains (OEA). Elle méprise enfin l'avis d'ambassadeurs étrangers et celui de plusieurs juristes et politiciens locaux. Seuls les États-Unis «laissent passer» une initiative unilatérale que plusieurs jugent illégale et anticonstitutionnelle.

Mais trois autres départements — ceux du Beni, du Pando et de Tarija — ont aussi annoncé la tenue de référendums semblables d'ici le mois de juin. Malgré les efforts de médiation de l'Église catholique, encore très influente en Bolivie, et d'une commission de l'OEA dirigée par l'Argentin Dante Caputo, l'opposition «autonomiste» refuse tout compromis. Ses statuts «d'autonomie», qui à la lecture visent bien davantage un autre pouvoir, refusent en fait celui démocratiquement élu par une



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Evo Morales

majorité de la population bolivienne. Ses appels incitent également de manière ouverte à la désobéissance civile.

Difficile de prêter foi aux résultats d'un tel référendum dans des conditions semblables. En l'absence d'observateurs étrangers tout autant que de garantie quant à son organisation et au décompte des voix, il appert que ce référendum ne résoudra en rien le bras de fer qui se joue entre les deux projets politiques. Au contraire: ce dernier va se poursuivre sans que la démocratie y gagne quoi que ce soit, sans que la solidarité pour vaincre les inégalités et l'exclusion fasse non plus le moindre petit pas en avant!



Denise Bombardier

Coureur de fond

Convenons que les sprinteurs sont les plus spectaculaires, qu'ils ne suscitent chez les spectateurs que des réactions intenses, qu'ils nous électrisent sur le coup et que cette énergie qu'ils nous communiquent nous abandonne dès que l'exploit prend fin. Les coureurs de fond sont plus discrets. Ils sont moins avides d'applaudissements permanents, moins friands des rumeurs qui les concernent. C'est peu dire qu'ils sont moins haletants et, de ce fait, ils ont l'ambition moins immédiate. Ils sont aussi plus entêtés qu'exaltés et le temps est souvent leur allié.

Jean Charest, tout bouillant soit-il à cause de ses racines irlandaises, est un vrai coureur de fond politique. Il possède aussi cette qualité rare chez les politiciens de ne pas rechercher les réflecteurs de façon obsessionnelle. Ses opposants parleront de stratégie, mais ils n'auront qu'à moitié raison. Jean Charest est buté, affirmeront d'autres, mais les butés sont incapables d'ajuster le tir comme lui-même l'a fait dans son cabinet en décembre dernier. En politique, le pragmatisme et une certaine humilité protègent des sondages dévastateurs, des jugements cruels et des attaques *ad hominem*. Depuis son élection, Jean Charest a su traverser toutes ces situations sans donner à penser qu'il pourrait jeter l'éponge.

Le gouvernement minoritaire semble convenir à cet homme dont on sent qu'il ne mourrait ni pour ses idées ni pour celles des autres. Le romantisme politique ne l'a jamais fasciné. Le mélange de retenue, de discrétion et de timidité qui le caractérise ne le prépare pas à enthousiasmer les foules. Sa politique reflète cette image. Elle s'applique parfaitement à la gestion d'un gouvernement minoritaire, qui suppose peu de gouvernance à vrai dire.

Entre Mario Dumont qui bout d'ambition et carburant au ressentiment, Pauline Marois qui lutte contre ses démons idéologiques, affronte des partisans francs-tireurs et assume une tâche minée de contradictions. Jean Charest, le peu aimé, apparaît comme le plus rassurant parce que le plus en contrôle.

Avec le premier ministre, les risques et les inconnues sont donc faibles. Or l'époque est angoissante. Chaque jour s'accroissent les menaces plus ou moins apocalyptiques. La planète Terre nous lâche, la science à la base du progrès nous tue selon le principe des effets secondaires, la technologie nous emprisonne et nous domine tout en nous reliant les uns aux autres.

Mélancolie

Notre économie semble momentanément à l'abri des malheurs de nos voisins, mais le sentiment populaire est malgré tout empreint de mélancolie. Dans ce contexte, la période actuelle n'est pas favorable aux personnalités charismatiques, l'opinion se garde des orateurs fiévreux et des politiciens prêts à réinventer le monde, quitte à user de stratégies trop audacieuses pour ne pas être risquées.

L'opinion ne semble pas non plus encline à se débarrasser de ce qui nous reste d'institutions qu'elle estime avoir fait leurs preuves, comme la loi 101, devenue autant un acte fondateur de l'affirmation collective qu'un acte juridique. Plusieurs seraient même d'accord pour considérer que l'espace restreint où s'exerce la politique du gouvernement minoritaire, faute de compromis selon le principe du verre à moitié vide ou à moitié plein, serait annonciateur de la façon de gouverner, même majoritaire, en ces temps de demi-teintes.

Demandez aux baby-boomers s'ils souhaitent des politiques fiscales radicales qui travailleraient davantage leur retraite. Demandez aux travailleurs à emploi précaire leur avis à propos des syndicats. Demandez aux jeunes parents s'ils ont envie de reproduire avec leur progéniture leurs propres expériences d'enfants de baby-boomers. La grande récréation des années 60 et 70, bien peu pour eux!

Notre premier ministre, dont le seul signe extérieur de ce temps fou de la libération des mœurs a été une chevelure ébouriffée, n'a eu de cesse depuis ce temps d'apprendre la politique sur le tas et d'apprendre à connaître intimement ce peuple dont se réclament souvent à cor et à cri ceux qui intellectuellement davantage qu'ils ne le fréquentent. Jean Charest, donc, apparaît comme l'homme de la situation actuelle.

Sans Grand Soir en vue, sans référendum à terme pour nous diviser, prudent d'une prudence qu'exige une société où la démocratie est contournée par les attaques quotidiennes des lobbys, Jean Charest, grâce à sa connaissance de l'exercice du pouvoir, grâce aussi à sa capacité de protéger les principes qui guident son action tout en trouvant des accommodements raisonnables, dans le vrai sens du mot, avec ses adversaires, réussit apparemment à donner confiance à des électeurs qui hier encore doutaient de lui.

Jean Charest est aussi un coureur de fond parce qu'il a réussi à vaincre ses adversaires à l'usage. Or ces derniers, l'un après l'autre, ont réussi à se déconsidérer aux yeux de l'électorat par des prises de position outrancières comme celles de Mario Dumont ou contradictoires comme celles de Pauline Marois au sujet de la langue et du bilinguisme, pour ne pas parler d'André Boisclair, qui ne lui manifestait que dédain et mépris.

On a longtemps dit de Jean Charest qu'il ne connaissait rien du Québec, lui qu'attiraient les banquettes prometteuses du parlement d'Ottawa. Certains laissent entendre que le Québec l'ennuyait et que les Québécois l'indifférent. Le revirement, inespéré pour lui, de l'opinion en sa faveur est une indignation du chemin patient qui fut le sien pour convaincre les Québécois qu'il est le meilleur d'entre eux pour les gouverner. Car tout indique que le Québec a aujourd'hui besoin de plus de constance que de flamboyance, de plus de gestes concrets que de rêves écorchés, de plus de chemins banalisés que de sentiers inconnus.

denbombardier@videotron.ca

Le français: la langue de l'administration publique

Il est temps de sonner la fin de la récréation!

LUCIE MARTINEAU

Présidente générale du Syndicat de la fonction publique du Québec

Depuis maintenant plus d'un mois, le journaliste du *Devoir* Robert Dutrisac nous révèle le cafoillissement généralisé qui existe au sein de l'administration publique québécoise. Après nous avoir appris que le gouvernement du Québec s'adresse aux trois quarts des immigrants en anglais, puis qu'il bafoue la Charte de la langue française en communiquant en anglais avec des entreprises établies au Québec, il nous révèle maintenant que le Québec paie des cours d'anglais aux immigrants. Il est grand temps de sonner la fin de la récréation.

En décembre dernier, le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) tirait la sonnette d'alarme à ce sujet. À l'époque, nous avions saisi la commission Bouchard-Taylor de certaines anomalies que nous étions en mesure de constater. Par exemple, nous mentionnions dans le mémoire qu'il «est plus facile pour un employé de l'État de langue maternelle française d'obtenir les ressources pour perfectionner son anglais que pour une employée ou un employé issu des groupes cibles (allophones, anglophones, autochtones, etc.) d'obtenir des cours de formation pour perfectionner son français».

Nous ajoutions également: «Nous ne nous expliquons pas cette situation qui va tout à fait à l'encontre de l'esprit de la Charte de la langue française, qui fait de la langue française la langue de l'administration publique de l'État québécois. Nous ne pouvons que constater l'absence d'une volonté administrative et po-



Le Québec paie des cours d'anglais aux immigrants.

litique de reconnaître la nécessité d'assurer le caractère français de la fonction publique québécoise.»

La situation est pire

Force est de constater, à la suite des révélations du *Devoir*, que la situation est encore pire que nous ne l'avions imaginée. Alors que nous demandions «que les ministères et organismes offrent la formation nécessaire aux membres du personnel ayant des difficultés avec la langue officielle de l'administration publique», nous demandons aujourd'hui au premier ministre lui-même, M. Jean Charest, de réaffirmer que la langue de l'administration publique, c'est le français.

Une refonte de la loi 101 serait peut-être nécessaire, comme le soutient le Parti québécois, mais nous croyons que le premier ministre a déjà la possibilité de donner rapidement un coup de barre pour arrêter cette bilinguisation de l'appareil d'État en envoyant un message clair et ferme à l'ensemble des gestionnaires: la langue de communication de l'État québécois, c'est le français!

Il faut mettre fin aux messages bilingues de plus en plus courants dans l'univers de la fonction pu-

blique. Dernièrement, le SFPQ a été renversé de constater que l'accusé de réception que nous avons reçu à la suite de l'envoi d'un mémoire sur la forêt à la Consultation sur le régime forestier était rédigé ainsi: «Nous vous remercions de nous avoir transmis vos commentaires dans le cadre de la consultation sur le nouveau régime forestier. Thank you for sending your comments as part of the consultations on the new forest regime.» C'était signé par le bureau du sous-ministre associé à Forêt Québec.

La fin du «press 9»

Il faut mettre fin au «press 9». Le gouvernement du Québec n'est pas une entreprise privée qui laisse à ses clients le choix de la langue de communication. Un gouvernement représente la volonté générale et, depuis trente ans, celle-ci a signifié qu'au Québec, la langue officielle, c'est le français. Si les Québécois ont accepté de reconnaître que leur gouvernement pouvait communiquer avec la communauté historique anglophone du Québec dans sa langue, ils n'ont jamais donné leur accord à ce que les services de l'administration publique soient présentés comme étant bilingues.

Fin également les gestionnaires de l'État qui, au nom de «l'approche client», exigent des employés de l'État qu'ils transigent quasi systématiquement en anglais avec les citoyens venus d'ailleurs! Dans certains ministères et organismes, particulièrement dans la région montréalaise, accueillir en anglais les personnes qui se présentent au comptoir est devenu monnaie courante. C'est le caractère français de l'administration publique qui en prend pour son rhume. M. Charest, vous êtes le chef de ce gouvernement, il vous appartient d'agir!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gagneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducas, Michèle Malenfant et Christine Durazac (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture), à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Trudaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Levesque, Arnelie Gaudreau (secrétaires à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Enoff (communis à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclat (Québec), Monique Bherer (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Malbas, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphanie Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Guy Debord, Nicolas Sarkozy et Mai 68

Contraste entre deux regards radicaux sur le moment révolutionnaire le plus important en France depuis la Commune de Paris

Toutes les deux semaines, *Le Devoir* demande à un professeur de philosophie ainsi qu'à d'autres auteurs passionnés d'idées et d'histoire des idées de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur.

SYLVIE GOUPIL
L'auteur enseigne les idées politiques au département de science politique de l'UQAM et est active dans le milieu de la recherche.

concrète d'ambiances momentanées de la vie», se présentait comme le rejet de l'esthétique formelle et autorisait le recours à toutes les formes de techniques, dont le détournement de l'art et son interprétation iconoclaste.

Lors de la campagne à la présidence française, au printemps 2007, Nicolas Sarkozy a posé la question de l'héritage de Mai 68 qui, selon lui, a «imposé le relativisme intellectuel et moral». Celui qui allait devenir président a alors déclaré que «les héritiers de Mai 68 avaient imposé l'idée que tout se valait, qu'il n'y avait donc désormais aucune différence entre le bien et le mal, aucune différence entre le vrai et le faux, entre le beau et le laid. Ils avaient cherché à faire croire que l'élève valait le maître [...], que la victime comptait moins que le délinquant».

Il a aussi posé la question selon laquelle «il s'agit de savoir si l'héritage de Mai 68 doit être perpétué ou s'il doit être liquidé une bonne fois pour toutes». Qu'en dirait Guy Debord (1931-1994), le chef des situationnistes, qu'on a souvent associés à ces événements?

Curieusement, et certainement pas pour les mêmes raisons, on peut dire que les deux hommes évaluent négativement l'héritage de Mai 68. La lecture du président français s'inscrit dans la lignée d'un courant de pensée amorcé entre autres par Alain Renaud et Luc Ferry, qui voit en Mai 68 l'origine d'une dérive individualiste de la société, sonnante le glas de la tradition humaniste et instaurant l'ère du relativisme.

Evidemment, l'interprétation de Debord était tout autre, mais ses observations sur le post-soixante-huitisme n'en étaient pas moins négatives. De quelle façon ses thèses sur la société du spectacle peuvent-elles éclairer le débat sur les interprétations à donner à Mai 68 et à son héritage, 40 ans plus tard?

Le situationniste

Impossible de parler de Guy Debord sans évoquer l'Internationale situationniste, avant-garde culturelle et politique dont il a été le chef de file de 1957 à 1972. S'inscrivant, sur le plan culturel, dans la foulée d'autres avant-gardes du XX^e siècle (Dada et les surréalistes), les situationnistes tenaient leur nom de leur méthode qui visait à créer des situations.

Malgré leur prétention internationaliste, ils étaient peu nombreux: quelques dizaines tout au plus. D'abord artistes (Debord est aussi connu pour sa filmographie, qui fut l'objet d'une récente rétrospective au Québec), les situationnistes déplaçaient la révolution sur le front de la culture.

Précédant à une critique de l'art dit «récupéré» par le système marchand et coupé de la réalité de la vie quotidienne, le situationnisme prônait le dépassement et l'abolition de la séparation entre l'art et la vie afin de réaliser la révolution. La construction délibérée de situations, «c'est-à-dire la construction

La société du spectacle

Au milieu des années 60, après le départ ou l'exclusion de certains membres de l'organisation qui s'étaient trop rapprochés du système de diffusion marchand, Debord et l'Internationale situationniste prennent une orientation plus politique. Ce tournant conduira Debord à centrer son analyse sur le plan de la philosophie politique. C'est ce qui donna lieu à l'ouvrage théorique majeur intitulé *La Société du spectacle*, publié fin 1967, quelques mois avant les événements de Mai 68.

Cette publication ainsi que la participation conjointe des enrégés et des situationnistes au Comité d'occupation de la Sorbonne, du 14 au 17 mai, ont contribué au rapprochement entre le groupe et le mouvement de Mai 68. La reprise d'un «style» situationniste lors des occupations y est aussi pour beaucoup. Certains procédés employés par les situationnistes dans leurs actions visant l'abolition de l'art y ont trouvé un écho particulier.

Le détournement de bandes dessinées, par exemple. Les «situ» changeaient le contenu des bulles pour imputer des propos révolutionnaires aux héros. L'aspect libertaire du mouvement, qui se révélait dans les nombreux slogans peints sur les murs — «Vivre sans temps mort!», «Jouir sans entrave!» —, son opposition à la hiérarchie — «L'humanité ne sera heureuse que le jour où le dernier bureaucrate aura été pendu avec les tripes du dernier capitaliste» —, semblent tout droit issus des mots d'ordre situationnistes.

Dans *La Société du spectacle*, Debord avait développé une critique en règle du capitalisme. «Le spectacle est le capital à un tel degré d'accumulation qu'il devient image», y affirmait-il. Reprenant Marx et Lukács, il développe l'idée selon laquelle le travailleur est aliéné face aux objets qu'il produit. C'est là le principe du «fétichisme de la marchandise».

Pour Debord, la société du spectacle apparaît lorsque le statut de marchandise s'étend à l'ensemble de l'activité humaine. Cela signifie que les relations entre les individus sont médiatisées par des objets et que cette forme d'échange s'est introduite dans toutes les sphères de la société, même dans la vie privée. Le spectacle représente ainsi la forme d'organisation du capitalisme dans laquelle les rapports sociaux sont médiatisés par des images, par la marchandise et par la consommation.

Ces constats qui auraient pu en décourager plus d'un ne semblaient pas avoir de prise sur Debord qui, sur une base tout à fait volontariste, affirmait que la révolution demeurerait toujours possible, tablant sur les conseils ouvriers et l'auto-organisation du prolétariat.

Si le point de vue de Nicolas Sarkozy est fondé sur le postulat d'un



Sylvie Goupil: «Si le point de vue de Nicolas Sarkozy est fondé sur le postulat d'un lien direct entre les idées dont le mouvement était porteur et la réalité d'aujourd'hui, celui de Guy Debord repose sur la thèse de la non-réalisation du projet révolutionnaire porté par Mai 68.»

lien direct entre les idées dont le mouvement était porteur et la réalité d'aujourd'hui, celui de Guy Debord repose sur la thèse de la non-réalisation du projet révolutionnaire porté par Mai 68.

En effet, la position du «candidat à la présidence» n'indique pas de contradiction entre le sens à donner à Mai 68 et son héritage. Pour Sarkozy, Mai 68 a permis d'ancrer le relativisme dans les mœurs et de mettre au ban la hiérarchie. La déliquescence sociale actuelle et la crise des valeurs traditionnelles à laquelle il se réfère y prennent leur origine. Mai 68 est la source du «mal».

Pour Debord, Mai 68 constitue avant tout un moment révolutionnaire, le plus important en France depuis la Commune de Paris. Mais il a échoué, notamment parce qu'il a été récupéré par les dirigeants prolétariens. Ces derniers auraient collaboré avec le pouvoir politique pour mater la révolte en échange de quelques concessions à caractère réformiste.

Jamais Debord n'a remis en question cette affirmation. Il voyait dans le mouvement de grève, les comités d'action, les occupations, l'embryon de cette auto-organisation du prolétariat,



Pour Guy Debord, le chef des situationnistes qu'on a souvent associés à ces événements, Mai 68 constitue avant tout un moment révolutionnaire. Mais il a échoué, notamment parce qu'il a été récupéré par les dirigeants prolétariens.

une ébauche de la démocratie directe nécessaire à la réussite de la révolution.

Autre différence entre Sarkozy et Debord: le poids imputé ou reconnu au mouvement étudiant dans le déroulement des événements. Bien entendu, le président n'a pas procédé à une analyse détaillée de Mai 68. Cependant, sa critique se concentre sur la charge culturelle du mouvement, celle-ci découlant surtout des actions libertaires des étudiants. Debord, pour sa part, n'a pas accordé la même importance aux étudiants, et ce, même si c'est parmi eux que ses thèses avaient le plus d'adeptes.

Dans le dernier numéro de la revue de l'Internationale situationniste (septembre 1969), le seul publié après Mai 68 et dont le rédacteur en chef était Debord, l'article d'analyse rétrospective des événements — non signé mais vraisemblablement écrit par lui — permet de voir à quel point il accordait aux étudiants une portée limitée. Ils y sont considérés comme de futurs cadres du capitalisme nullement aptes à remplir le rôle décisif de liquidateur du système.

En mettant davantage l'accent sur l'aspect prolétarien de Mai 68, Debord et l'Internationale situationniste accordaient donc moins d'importance à l'aspect culturel du mouvement pour se concentrer sur son caractère politico-social. Cela peut sembler paradoxal au regard du projet initial des situationnistes mais se comprend mieux du fait que Debord avait imprimé à son groupe un tournant politique, concrétisé avec la parution de *La Société du spectacle*.

L'héritage

Les interprétations de Sarkozy et Debord sont pour le moins contrastées. Pour le premier, Mai 68 a été porteur d'une attitude culturelle qui s'est ancrée dans la population (le relativisme, l'anti-autoritarisme et l'abandon de la tradition) et qu'il réprovoque. Cela explique qu'il voie d'un mauvais œil un certain héritage du mouvement. Pour Debord, ce dont Mai 68 était porteur (la révolution) ne s'est tout simplement pas réalisé.



Pour Nicolas Sarkozy, Mai 68 a permis d'ancrer le relativisme dans les mœurs et de mettre au ban la hiérarchie.

Voilà pourquoi sa lecture des conséquences de Mai 68 est négative. Sarkozy s'inquiète des séquences de Mai 68; Debord, de son échec, duquel il est amer.

L'Internationale situationniste s'est dissoute en 1972 en raison d'une divergence d'appréciation des suites à donner à Mai 68 au sein du groupe. Souffrant d'une maladie dégénérative reliée à l'alcoolisme, Debord s'est enlevé la vie en 1994. Cependant, en 1988, dans l'ouvrage intitulé *Commentaires sur la société du spectacle*, il est revenu sur les thèses de 1967 en apportant quelques précisions au sujet du développement du capitalisme et de l'après-Mai 68.

D'entrée de jeu, il soutient que «les troubles de 1968, [...] n'ayant en aucun lieu abattu l'organisation existante de la société, [...] le spectacle a donc continué partout de se renforcer». Il s'est renforcé et unifié. En 1967, Debord définissait deux formes du spectacle: concentrées et diffuses, l'une était rattachée au totalitarisme et l'autre au libéralisme et à l'américanisation du monde.

En 1988, on assiste à la victoire de cette dernière forme et à l'avènement du spectaculaire intégré, qui s'impose mondialement en s'articulant autour de cinq axes: «le renouvellement technologique incessant; la fusion

économico-étatique; le secret généralisé; le faux sans réplique; un présent perpétuel».

L'héritage de Mai 68 apparaît lourd de conséquences pour Debord. À cause de l'échec de la révolution, le spectacle a pu se déployer encore davantage et se consolider, accentuant ainsi des traits d'aliénation que Sarkozy dénonce et qu'il impute à Mai 68 et au relativisme. Pour Debord, Mai 68 n'aurait rien à faire avec le relativisme, qui serait plutôt imputable au spectacle. Mai 68 aurait pu freiner ce mouvement, mais le rendez-vous avec l'histoire n'a pas eu lieu.

Les interprétations de Debord et Sarkozy sont aux antipodes, mais leur radicalisme, autant dans le sens du conservatisme chez Sarkozy que dans celui de la révolution chez Debord, les empêche de considérer des points de vue moins tranchés sur l'héritage de Mai 68. Pensons à celui de ce chef du mouvement en 1968 par la suite devenu politicien, Daniel Cohn-Bendit, pour qui cela fut «un moment important de la modernisation de la société française».

Vous êtes d'accord ou non? Vous avez des suggestions, un commentaire? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com.

L'AGENDA
LE DEVOIR

L'HORAIRE TÉLÉ,
LE GUIDE DE VOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi